

Préparation initiale à l'Habilitation électrique Personnel non électricien : H0B0V Selon la norme NF-C 18510



PARTICIPANTS : de 4 à 12 personnes.

PRE REQUIS : Avoir plus de 18 ans – Maîtriser (parler, lire et écrire) la langue française.

PUBLICS CONCERNES : Personne chargée d'exécuter des travaux non électrique.

OBJECTIFS :

De permettre aux participants :

- ✓ De connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique
- ✓ De savoir les mettre en œuvre dans l'exercice des missions qui lui sont confiées.
- ✓ De pouvoir donner l'alerte en cas d'accident.
- ✓ D'être capable d'effectuer des travaux d'ordre non électrique dans l'environnement pièce nue sous tension, dans le domaine de tension correspondant à son habilitation.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ✓ **Alternance théorie et pratique :** Des exposés théoriques sont suivis de mises en situation pratiques pour garantir une bonne assimilation des concepts.
- ✓ **Travaux pratiques :** Les participants réalisent des exercices pratiques dans un environnement contrôlé (centre de formation) ou directement sur les installations électriques de l'entreprise, afin de se confronter à des situations réelles.
- ✓ **Supports pédagogiques :** La formation se déroule dans une salle équipée de matériel audiovisuel (vidéoprojecteur, diaporama) pour faciliter la compréhension. Un livret est remis à chaque participant comme support de référence.

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

- ✓ Se munir des équipements de protection individuelle (tenue de travail, chaussures de sécurité...)

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Durée : 1 journée – 7 heures.

Lieu : **Intra-Entreprises** ⇒ Dans vos locaux ou dans nos centres de formation.

Inter-Entreprises ⇒ Dans nos centres de formation.

CENTRE ACCESSIBLE PMR PSH.

CONTACT : Sécurité Premium Formation IDF Nord
Tel : 09 82 37 90 70
Mail : contact@spformation.fr

Sécurité Premium Formation Centre-Ouest
Tel : 05 49 21 50 16
Mail : centre-ouest@spformation.fr



PROGRAMME DE LA FORMATION :

Formation théorique :

Evaluation des risques et habilitation électrique
Les différentes habilitations et les différents acteurs
Grandeurs électriques
Les dangers de l'électricité, accidents et incidents
Les mesures de protection
Les limites, zones et opérations liées
Les équipements de protection : EPI et EPC
Le travail hors tension, le voisinage et la consignation électrique
La conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique et départs de feu

Module B0 H0V

Documents et acteurs concernés par les travaux
Limites de l'habilitation chiffre « 0 » (autorisation et interdits, zone de travail, etc.)
Appliquer les prescriptions de cette habilitation
Travaux dans la zone de travail
Appliquer les instructions de sécurité
Assurer sa sécurité et celle des autres sur un chantier vis-à-vis du risque électrique
Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Mise en situation pratique :

Analyse de risque pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Application des prescriptions de sécurité

ENCADREMENT :

- **Centre de formation déclaré à la DRIEETS**, disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.
- **Centre de formation certifié QUALIOP1.**
- Formateurs expérimentés, certifiés et disposant de toutes les compétences requises.

EVALUATION :

- Feuilles d'émargement renseigné par demi-journée
- Evaluation des connaissances et du savoir-faire théorique et pratique
- Evaluation de la satisfaction des participants en fin de formation
- A l'issue de la formation, délivrance d'un avis permettant à l'entreprise de délivrer le titre d'habilitation concerné

